

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – travail – patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD

DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM

COMMUNE D'AMBAM

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DE LA COOPERATION, DU DEVELOPPEMENT
LOCAL ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DU SUIVI INTERNE DE LA GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS

B.P 163 AMBAM



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – work – fatherland

MINISTRY DECENTRALISATION AND LOCAL
DEVELOPPEMENT

SOUTH REGION

NTEM VALLEY DIVISION

AMBAM COUNCIL

SECRETARY'S OFFICE

LOCAL DEVELOPPEMENT COOPERATION
AND PUBLIC PROCEDURE SERVICE

OFFICE OF ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLIC CONTRACTS

Po Box 163 AMBAM

MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'AMBAM

AUTORITE CONTRACTANTE: MAIRE DE LA COMMUNE D'AMBAM

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE D'AMBAM



**DEMANDE DE COTATION N°001 BIS/DC/RS/DVNT/C-
AMBAM/SG/SCODLMP/BSIGAMP/2021 DU 23/04/2021,
RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL SPECIFIQUE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE YAMA POUR LE COMPTE DU
MINEBUD. DANS LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE
LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD.**

FINANCEMENT : BIP MINEDUB

EXERCICE : 2021

IMPUTATION : 55 15 197 01 641804 2279 426

AUTORISATION DE DEPENSE : IW00324

DEMANDE DE COTATION N°001 BIS

PIECE N° 0 : AVIS DE CONSULTATION

**AVIS DE CONSULTATION N°001 BIS/DC/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODLMP/BSIGAMP/2021 DU 23/04/2021, RELATIVE
A L'ACQUISITION DU MATERIEL SPECIFIQUE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YAMA POUR LE COMPTE DU MINEBUD.
DANS LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD.**

Les entreprises intéressées sont invitées à participer à la Demande de Cotation défini ci-dessous, lancée par le gouvernement de la République du Cameroun représenté par le maire de la Commune d'Ambam, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante.

1- OBJET

Le Maire de la Commune d'Ambam, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance une Demande de cotation pour l'acquisition du matériel spécifique à l'école publique de yama dans a la commune d'ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud

2- CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif de la fourniture joint au Dossier de Consultation pour un montant toutes taxes comprises de **5 000 000 francs CFA**.

3- PARTICIPATION

La participation à la présente consultation est ouverte aux prestataires de droit camerounais.

4- FINANCEMENT

Les fournitures, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Education de Base, exercice 2021.

5- DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution de la fourniture doit être proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation. Il ne doit pas dépasser **un (01) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de procéder à la fourniture.

6- ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLUE LA LETTRE COMMANDE

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Ambam, la lettre commande sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maire de la Commune d'AMBAM.

7- ACQUISITION DE LA DEMANDE DE COTATION

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis au **Service de la Coopération, du Développement Local et des Marchés Publics** sis à la Bibliothèque municipale sur présentation d'une quittance de paiement à la **Recette Municipale d'AMBAM**, d'une somme non remboursable de **10 000 Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offre

8- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **100 000 francs CFA** établi par un organisme bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

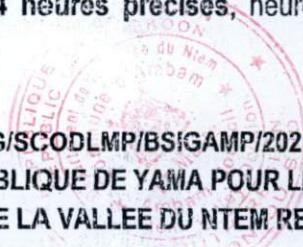
NB : Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

9- CAPACITE FINANCIERE

Le soumissionnaire devra justifier d'une capacité de préfinancement des travaux d'un montant minimum de 1 000 000 de francs CFA.

10- RECEPTION DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original et six (06) copies** respectivement marquées comme telles devra être déposé contre récépissé au Secrétariat du Service de la Coopération , du Développement Local et des Marchés Publics sis à la Bibliothèque Municipale au plus tard le 6 mai 2021 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :



**AVIS DE CONSULTATION N°001 BIS/DC/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODLMP/BSIGAMP/2021 DU 23/04/2021, RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL SPECIFIQUE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YAMA POUR LE COMpte DU MINEBUD.
DANS LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD.**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps aura lieu à 15 heures précises, heure locale, à la salle de lecture de la Bibliothèque Municipale par la Commission le **6 mai 2021** Interne de passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11- EVALUATION DES OFFRES

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

11.1. Critères éliminatoire

- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Offre financière incomplète ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié.
- Absence de caution de soumission ;
- Le non-respect de 70% de critères essentiels.
- Absence de la Capacité financière de l'Entreprise ;

11.2. Critères essentiels :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions de l'Avis de Consultation ;
- Délai de livraison des fournitures ;
- Présentation de l'offre ;
- Projet de Lettre Commande paraphé et signé

NB : Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'ouverture des offres seront admises à l'analyse financière.

12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13- PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de **trois (03) mois**.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa proposition financière, un modèle de soumission faisant ressortir les coûts hors taxes et toutes taxes comprises et le délai d'exécution des prestations

14- RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Service de la Coopération, du Développement Local et des Marchés Publics(SCODLMP) sis à la Bibliothèque Municipale, ou au Secrétariat de la Mairie d'Ambam ainsi qu'à la Délégation Départementale des Marchés Publics.

Fait à AMBAM le 23 avril 2021

LE MAIRE

(Autorité Contractante)



Ampliations :

- ARMP
- MINMAP/VNT
- Mairie AMBAM
- Président CDPM
- Affichage/CHRONO/ARCHIVES